

Decal'38



Mai 2008

Dossier : L'emploi d'opérateur CTA/CODIS



...et aussi :

Vous décalez, ils décalent
Le miraculé de la RD 1532

2

A votre service
Tickets restaurant

6

Actualités
Arrivée d'Écureuil 38, Challenge Cécile Chabot...

3

Du côté de chez vous
Réunion des chefs de centre

7

Le dossier du mois
L'emploi d'opérateur CTA/CODIS

4-5

Entre nous

8

« Le miraculé de la RD 1532 »

Le jeudi 13 mars 2008, il est 9 h 33 lorsque le CTA reçoit plusieurs appels pour un important accident de la circulation sur la RD 1532, commune de Veurey-Voroize, lieu-dit « le Petit Port », entre deux PL et une VL. Rapidement, d'importants moyens sont envoyés sur place.

Circonstances

Vers 9 h 30, un camion italien roulant en direction de Saint-Quentin-Sur-Isère sur la RD 1532 s'immobilise brutalement. En cause : une voiture dont le conducteur s'apprête à tourner à gauche. La voiture qui suit, conduite par la victime réussit à stopper mais le camion benne, chargé de 20 tonnes de sable de papeterie, n'y parvient pas. Le chauffeur, afin de ne pas percuter la VL, donne un coup de volant pour faire monter le camion sur le talus qui borde la départementale et s'encastre dans un poteau électrique (ligne de 15 000 Volts). Sous le choc, la benne du poids lourd se renverse et écrase la VL. L'ensemble de son chargement se déverse alors sur la chaussée et dans le véhicule.



9 h 33 : appel d'un témoin qui signale un accident entre deux PL et deux VL : une VL sous un camion avec feu et une autre dans l'eau.

9 h 49 : Alerte du CDC « Sud 1 ».

9 h 53 : Le CA du VSAV 1 Tullins confirme l'AVP entre deux PL et une VL, avec un poteau EDF alimenté en 15 000 Volts, menaçant de tomber sur la route, une personne ensevelie sous la benne.

9 h 56 : CDG Moirans Tullins à CODIS, lieu-dit « Le Petit Port » AVP 2 PL + 1 VL, 1 poteau EDF menace la voie publique. Reconnaissance en cours au niveau de la VL, une victime incarcérée et ensevelie. Les moyens engagés sont confirmés, une équipe SMUR est demandée, ainsi que des agents EDF et la coupure de la RD 1532.

10 h 00 : CODIS crise activé. Alerte du chef d'unité « SD ».

10 h 03 : Alerte de la CFMDF* de Saint-Martin-d'Hères, à la demande du CT et du CU « SD », suite au message du CDG Moirans et du CA du VSAV Tullins.

10 h 38 : CDC S1 à CODIS – Message n° 1 : je prends le COS, intervention lieu-dit « Le Petit Port », commune de

Veurey-Voroize, le CDC prend l'indicatif COS Veurey, le VPC Veurey est activé, AVP mettant en cause 2 PL + 1 VL, PL non TMD, 3 impliqués, 2 indemnes ayant signé une décharge. Un blessé grave, conducteur de la VL incarcéré et enseveli sous 20 tonnes de sable de papeterie, 1 poteau EDF endommagé, menaçant de tomber sur le chantier. Sectorisation du chantier en deux. Secteur 1 : désincarcération MDF, secteur 2 : SAP. Avons procédé à la sécurisation du chantier avec agent EDF sur les lieux, RD 1532 coupée dans les deux sens. Poursuivons reconnaissance.

10 h 42 : COS Veurey à CODIS – Message n° 2 : VSAV Tullins, VSAV Moirans, FSR Tullins, FSR Saint-Egrève, FPT Pont De Claix, VTU Saint-Quentin-Sur-Isère, VSM Moirans, SMUR Grenoble, VPC Seyssinet, CFMDF Saint-Martin-d'Hères – Présence également de la gendarmerie et d'EDF. Sont désengagés : FPT Vinay, VSM Echirrolles, VSAV Beaucroissant et Vinay. Des moyens de levage sont demandés pour redresser le semi-remorque ainsi qu'un moyen BTP pour dégager les 20 tonnes de sable de papeterie déversés sur la chaussée.

11 h 17 : COS Veurey à CODIS – Message n° 3 : sable de papeterie en cours de dégagement par engin des TP, sécurisation du poteau de la ligne EDF, coupée et mise à la terre. Sécurisation et relevage du PL en cours par les personnels de la cellule MDF afin d'extraire la victime. L'opération sera de longue durée.



11 h 37 : Mairies de Veurey-Voroize et de Noyarey avisées de la coupure de la ligne EDF.

12 h 35 : COS Veurey à CODIS – Message n° 4 : victime extraite de son véhicule, sera transportée au CHU de Grenoble. Poursuivons relevage du semi-remorque. Je prévois de garder les VSM et VSAV de Moirans pour assurer la sécurité des personnels jusqu'à relevage du PL.

16 h 56 : COS Veurey à CODIS – Message n° 5 : opération terminée. Remise en état de la ligne EDF.

21 h 10 : Remise en service de la ligne EDF sur le secteur concerné (Information d'EDF).

Éléments favorables

- Rapidité d'intervention ;
- Bonne montée en puissance des moyens SP ;
- Armement rapide du VPCC avec deux CDG (1 Off Rens et 1 Off Moyens) ;
- Bonne coordination entre les intervenants (SP et extérieurs) ;
- Météo très favorable ;
- Proximité de l'entreprise LELY (Bec de l'Echaillon), pour mise à disposition des moyens de BTP et de la Sté PERRENON, pour la mise à disposition des moyens de levage ;
- Coupure rapide de la RD 1532 par la gendarmerie nationale.

Éléments défavorables

- Difficulté pour avoir la confirmation de la coupure de la ligne 15 000 Volts par EDF.

Bilan

Moyens SP :

- 35 SP
- 1 CDC
- 4 CDG
- 2 FPT
- 2 FSR
- 2 VSAV
- 1 VSM
- 1 CFMDF
- 1 VPCC

Moyens extérieurs :

- VIT 2 (CHU de Grenoble) ;
- 1 Camion grue 50 tonnes ;
- 1 Manuscopic ;
- DDE ;
- Gendarmerie nationale.

Dégâts :

Ligne 15 000 Volts hors service pendant 10 heures environ.

Victime :

Le conducteur de la voiture.
Bilan : une côte cassée.

* CFMDF : cellule fourgon manœuvre de force

Écureuil 38

Arrivée d'Écureuil 38, l'hélicoptère bombardier d'eau (HBE)

Destiné à des missions d'évacuation sanitaire, de transport de charge externe, de treuillage et d'attaque incendie, l'hélicoptère bombardier d'eau mis à la disposition du SDIS en période estivale, est arrivé dans le département le 19 mai dernier. Il sera présent pendant quatre mois, période pendant laquelle, en l'absence d'évènement particulier, il sera stationné sur la commune de Tullins.



Caractéristiques

- Armement : 1 pilote, 1 mécanicien, 1 cadre HBE.
- Écureuil 38 permet de réaliser l'ensemble des missions définies dans le CCTP, avec une vitesse de 100 nœuds (environ 180 km/h) pour une autonomie de 2 heures. Il est équipé d'un seau souple d'une capacité de 1200 litres.

Missions

- Attaque initiale et lutte contre les feux d'espaces naturels, sauvegarde des personnes et des biens ;
- Aide au commandement opérationnel ;
- Surveillance, recherche, reconnaissance et reconnaissances de secteurs pour les chefs de centre ;
- Transport, dépose et récupération de détachements d'intervention hélicoptérés ;
- Transport, dépose et récupération de personnes et/ou matériels ;
- Ravitaillements (eau, carburant, retardant) ;
- Secours, évacuations sanitaires et assistance aux personnes en difficulté et/ou en danger.

Info GTL

Paquetages des nouvelles recrues

Le prochain CCDSPV, qui aura lieu le 3 juin prochain, validera les engagements de nos futurs SPV. La plate-forme propose ainsi d'ores et déjà aux chefs de centre des créneaux de rendez-vous afin que ces nouvelles recrues prennent possession de leur paquetage. Ce dispositif permet d'anticiper sur les formations de l'été et d'optimiser le temps d'essayage au cours de la dotation.

Dates et horaires proposés :

Tous les mercredis et les jeudis des mois de juin et de juillet.

Heures de rendez-vous : 8h30, 10h30, 13h30 et 15h00.

Appelez dès maintenant la plate-forme* pour réserver une de ces dates au créneau horaire qui vous convient.

Rappel

Les centres qui profitent de leur visite à la plate-forme pour restituer des effets d'habillement ou du matériel doivent le signaler à la prise de rendez-vous afin de dégager du temps pour assurer cette réception.

La plate-forme reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

* 04 76 93 12 00

Challenge Cécile Chabot 2008



Le 2^{ème} challenge de rugby sapeur-pompier Cécile Chabot aura lieu le 21 juin à partir de 15 h au stade Carrier à Saint-Marcellin. Deux matchs opposant des équipes de sapeurs-pompiers sont prévus :

16h : SP sud Isère/SP Nord Isère

17h : France/Italie

Venez nombreux encourager les joueurs !

Opérationnel

Démarrage de la VSR



Systel ayant livré les dernières fonctionnalités de START, les tests de Vérification de Service Régulier (VSR) vont pouvoir commencer. Ces tests sont destinés à qualifier le logiciel START en vue d'une clôture du marché TAGIS. A l'issue de cette étape, nous rentrerons en phase d'exploitation. La V.S.R débutera le 1^{er} juin et prendra fin le 1^{er} septembre 2008.

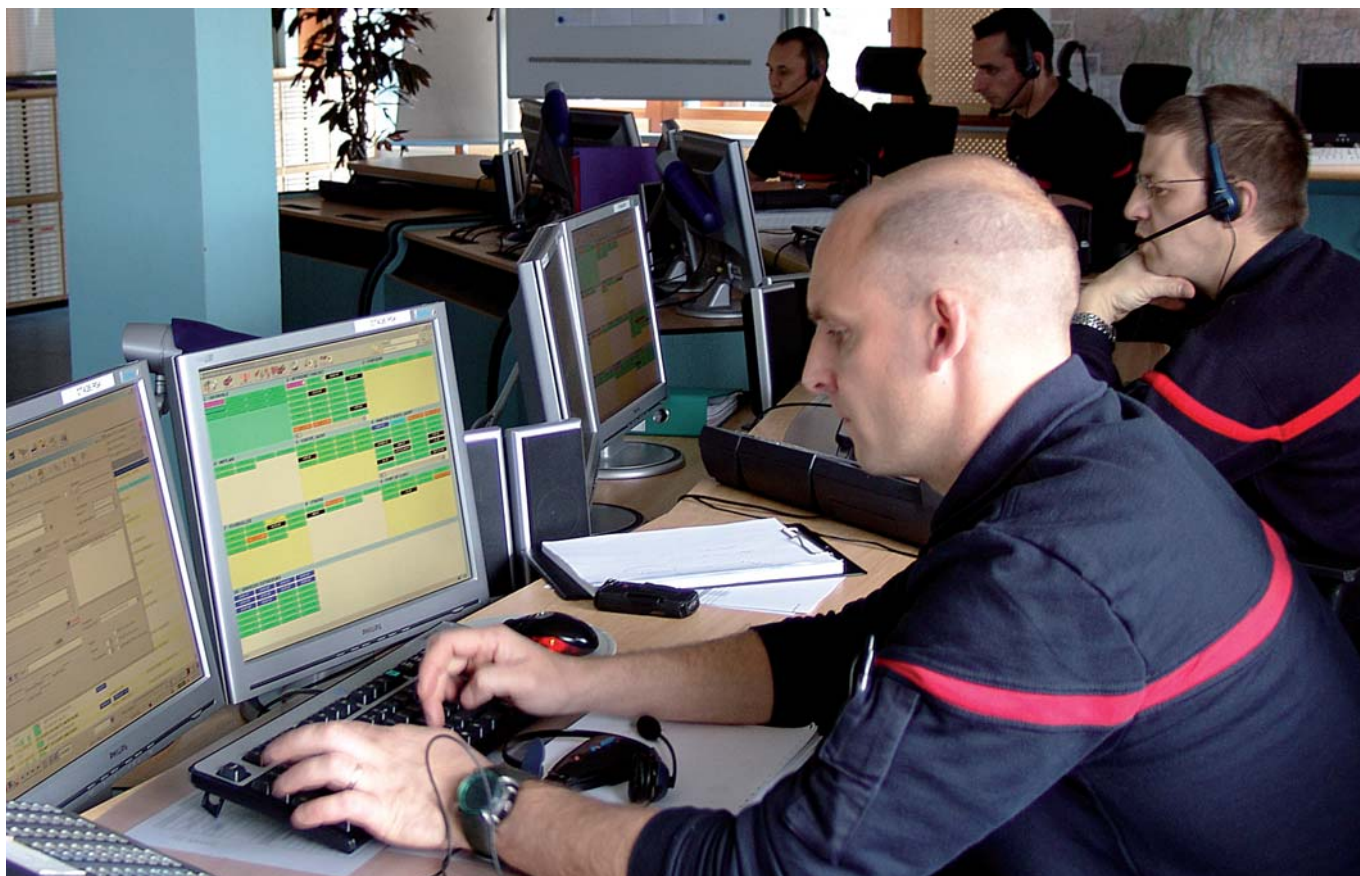
Trois aspects seront particulièrement examinés :

- Conformité des livraisons ;
- Tests de performances ;
- Tests de charges.

Les deux derniers aspects concernent plus particulièrement les centres d'incendie et de secours et les unités opérationnelles. A ce titre, vous serez sollicités pour « rejouer » certaines interventions d'ampleur dans le but de vérifier que START est conforme à nos attentes (une description détaillée de ces tests vous sera fournie). D'autres évolutions, comme l'accessibilité par internet de la SVI et la mise en place d'un nouveau portail Web @CIS plus fonctionnel, ont été anticipées et devraient être livrées dans les mois suivants la VSR.

L'emploi d'opérateur CTA-CODIS

Travailler comme opérateur au CTA-CODIS ne se résume pas à prendre des appels et à déclencher les secours. Il s'agit d'une activité qui requiert rigueur, patience et discernement. Savoir gérer la panique, les demandes et indications confuses est essentiel pour diriger au mieux les secours. Exemple d'un appel particulièrement difficile à traiter.



Cet appel a été reçu le 23 octobre 2007 à 18H16.

Il s'agit d'un enfant de 5 ans qui a fait le 18 depuis le téléphone portable de sa mère. Celle-ci est tombée dans la chambre et ne répond plus. L'appel va durer 29 minutes. S'agit-il d'un canular ? Pour l'opérateur, la demande de secours est réelle et il entame un questionnement avec un vocabulaire approprié à l'âge de l'enfant. Il doit essayer de comprendre la situation et tenter d'avoir une adresse correcte pour y envoyer les secours.

Le petit garçon parle peu, il dit son nom mais celui-ci est incompréhensible. Seul les renseignements suivants sont obtenus : l'enfant a 5 ans ; il habite Gières ; il est avec sa maman et sa sœur de 2 ans. L'opérateur appelle alors le chef de salle CTA. Aidés par d'autres collègues, ils vont utiliser toutes les astuces qu'ils connaissent pour déterminer

d'où l'enfant appelle. Ce dernier ne sait pas lire mais connaît les chiffres ; l'idée de trouver un carnet d'adresse et de donner un numéro au hasard fait son chemin mais l'enfant ne trouve rien. On lui demande s'il connaît le numéro de téléphone fixe ou portable de son père, il ne comprend pas. L'opérateur tente de l'envoyer chercher un voisin. Il sort après plusieurs hésitations et frappe à plusieurs portes (il est trop petit pour atteindre les sonnettes) mais personne ne répond. On cherche à connaître le nom de son école, on lui fait décrire ce qu'il voit par la fenêtre. Rien de significatif. Pendant ce temps, les chefs de salle essaient de trouver une adresse avec le nom qu'ils ont compris et envoient un VSAV en reconnaissance à deux adresses. L'opérateur dit à l'enfant de prendre un courrier et de lire les chiffres indiqués sur l'enveloppe pour faire une comparaison avec les adresses. Rien ne correspond.

Au bout de 27 minutes, l'opérateur demande au petit garçon d'aller une troisième fois secouer sa mère et de crier très fort. Cette tentative est la bonne car elle se réveille et peut donner son adresse. Le VSAV est immédiatement dérotté vers elle.

Cet exemple montre que chaque appel est unique et qu'il faut toujours être vigilant pour ne pas passer à côté d'une réelle demande de secours alors qu'elle peut ressembler à l'un des trop nombreux canulars que nous recevons. Cette situation souligne les qualités des personnels du C.T.A. / CODIS : la rigueur pour combattre la routine, le sens de l'écoute et du dialogue, le discernement, la technicité de la prise de renseignements et la capacité à travailler dans une structure très hiérarchisée mais toujours en équipe, contrairement à certaines idées reçues.

Organisation du C.T.A. / CODIS

Le centre C.T.A. / CODIS fait partie du service de gestion de l'alerte du groupement opérations.

Pour fonctionner, il dispose

- D'un encadrement composé de 3 officiers, d'1 sous-officier et d'une assistante ;
- De 91 opérateurs dont 21 PATS, 30 SPP et 40 SPV parmi lesquels 8 sont affectés au centre C.T.A./CODIS ;
- De 18 chefs de salle SPP et 1 SPV ;
- De 10 officiers SPP affectés au groupement opérations assurant la fonction d'officier CODIS ;
- De 15 infirmiers du SSSM assurant une permanence quotidienne de 9H00 à 21H00.

Répartition des effectifs par tranche horaire

	Journée	Soirée	Nuit
Opérateurs	10	12	7
Chefs de salle	3	3	2
Officier	1	1	1
Infirmier	1	1	0
TOTAL	15	17	9

Une astreinte 24/24 composée de deux officiers, d'un chef de salle et de deux opérateurs.

Locaux

Le CTA/CODIS dispose d'une surface de 400 m² divisés en 7 entités :

- Le CTA (zone de réception des appels 18 ou 112) ;
- La zone de débordement CTA : pour gérer de très nombreux appels liés généralement à un phénomène de météorologique de type orage ;
- La salle radio opérationnelle : relations avec les moyens engagés sur le terrain via les réseaux radios du SDIS ;
- La salle radio SSU : activée en journée pour suivre plus particulièrement les interventions SAP ;
- Le CODIS : coordination de secours et remontée de l'information ;
- Le CODIS crise : gestion d'une intervention d'ampleur avec du personnel en renfort ;
- Le local de réception des appels Téléalarme.

Rôles des personnels

L'opérateur CTA

Traite les appels reçus sur le 18 ou le 112, analyse les demandes de secours, engage les premiers secours appropriés et informe les autres services d'urgence concernés.

L'opérateur radio ou SSU

Assure le suivi des interventions en restant en contact avec les moyens engagés sur le terrain notamment grâce au réseaux radios du SDIS.

Le chef de salle CTA

Coordonne et supervise le travail des opérateurs CTA et radio ; rend compte au CODIS.

Le chef de salle CODIS

S'assure que le dispositif opérationnel du SDIS est correct et coordonne les interventions importantes en collaboration avec l'officier CODIS.

L'officier CODIS

Supervise le fonctionnement du CTA et du CODIS et assure la diffusion des informations hors du CODIS. Coordonne les opérations de grande ampleur.

L'infirmier C.T.A. / CODIS

Est le conseiller technique du CTA pour le secours à personnes et l'interlocuteur privilégié du médecin régulateur du SAMU.

Quelques chiffres pour l'année 2007

- Appels reçus : 38 5770 ;
- Appels traités : 28 2056 ;
- Interventions : 65 995 ;
- Temps moyen de traitement d'une demande de secours : 1 minute 50 secondes ;
- Nombre moyen d'appels reçus en 24 heures : 733 ;
- Nombre moyen d'appels reçus en 1 heure : 31.

OPERATEUR C.T.A. / CODIS, POURQUOI PAS VOUS ?

Le centre de traitement de l'alerte requiert un effectif idéal de 40 sapeurs-pompiers volontaires. Ces opérateurs peuvent détenir une double affectation : CIS et CTA / CODIS ou peuvent être affectés uniquement au centre CTA / CODIS. Il est à noter qu'un SPV détenant une aptitude médicale avec restriction peut solliciter un changement d'affectation vers le CTA.

L'opérateur, qu'il soit volontaire ou professionnel, doit détenir les qualités suivantes :

- Rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Sens du travail en équipe ;
- Ecoute ;
- Disponibilité ;
- Respect de la hiérarchie.

Pour candidater, l'agent doit adresser au chef de centre C.T.A./CODIS une candidature spontanée accompagnée d'un curriculum vitae sous couvert de son chef de centre. Il doit être âgé de 20 ans au minimum et être titulaire de la formation initiale SPV complète.

Après deux journées passées au C.T.A./CODIS en qualité d'observateur, la formation d'opérateur (TRS2) se déroule sur 13 jours. Les stages sont programmés en jours ouvrés ou non ouvrés en fonction des candidatures, des disponibilités des agents et des besoins du service.

Une fois la formation validée, l'opérateur s'engage à fournir au minimum une dizaine

de disponibilités par mois pour que le C.T.A. / CODIS en retienne en moyenne 4.

Les séquences de garde de 12 heures se font soit en journée (7H00/19H00), soit en nuit (19H00/7H00) ; des séquences d'une durée de 4 à 6 heures peuvent également être programmées en soirée (de 16H00 à 22H00).

Chaque opérateur devra également effectuer deux journées de formation de maintien des acquis par an.

Pour plus de renseignement, contacter le secrétariat du C.T.A. / CODIS au 04 76 26 88 61.

Tickets restaurant, bilan trimestriel

Les titres restaurants ont été mis en place le 1^{er} janvier dernier. Après trois mois de fonctionnement, le bilan est positif puisque 832 agents (SPP et PATS confondus) bénéficient de cette prestation d'aide aux frais de repas, soit 84 % des effectifs. Ainsi, 30 793 titres ont été distribués au cours du 1^{er} trimestre 2008, pour un budget total de près de 154 000 €

Chaque bénéficiaire a reçu en moyenne 12,5 titres par mois, soit l'équivalent d'un avantage social de 31,25 € (ou « d'un complément de salaire, exonéré de cotisations sociales et d'impôts sur le revenu »).

Règles d'attribution

Le nombre de titres attribués chaque mois aux agents bénéficiaires est fonction du temps de travail réalisé le mois précédent. Ce nombre est réduit en cas de formation ou d'absence pour raison de santé. Par ailleurs, les titres restaurants ne peuvent être cumulés avec un remboursement de frais de

Mois	Nombre d'agents bénéficiaires	Nombre de titres distribués	Nombre moyen de titres attribués par bénéficiaire
Janvier 2008	800	10 776	13,4
Février 2008	827	9 859	11,9
Mars 2008	832	10 157	12,2
1 ^{er} trimestre 2008	2 459	30 792	12,5

repas. La participation financière des bénéficiaires se fait sous forme d'un prélèvement sur salaire.



Conditions d'utilisation

Le titre restaurant s'utilise dans tous les établissements affiliés au centre de règlement des titres : traiteurs, boulangeries, restaurants, cafés, restauration rapide,

restauration livrée, moyennes et grandes surfaces. La liste des établissements affiliés en Isère est disponible sous intranet/pratique/GRH/titres restaurant.

Adhésion

Les agents souhaitant bénéficier des titres restaurant peuvent télécharger le bulletin d'adhésion sous intranet/pratique/GRH/titres restaurant. Leur adhésion prendra effet au premier jour du mois suivant la signature du contrat. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le correspondant titre restaurant de votre groupement d'appartenance.

Prise d'astreinte de la chaîne de commandement

Chaque vendredi matin depuis 2005, une partie du personnel constituant la chaîne de commandement se réunit pour la prise d'astreinte hebdomadaire (chef de colonne à chef de site). L'objectif est de permettre aux cadres de faire le point sur leur semaine de garde. Afin de répondre avec plus d'efficacité aux exigences opérationnelles, le contenu de la réunion a été complété depuis la mi-février par des exercices, des retours d'expérience et des présentations de plans de secours.

La prise d'astreinte est pilotée par le groupement opérations. Elle se déroule en trois phases de 9h00 à 12h00 :

1^{ère} phase :

Le point de situation qui permet à l'ensemble des cadres de prendre connaissance de l'activité opérationnelle du département (manifestations, services de sécurité, interventions en cours) et de l'état du dispositif opérationnel permanent (indisponibilité du matériel, état des spécialités, etc.).



2^{ème} phase :

L'information du personnel sur les nouvelles procédures opérationnelles, les plans de secours et les nouveaux matériels.

3^{ème} phase :

Le développement de la capacité opérationnelle des cadres :

■ via l'exercice au commandement et à l'utilisation des outils grâce à des exercices

de cadres « terrains » ou CODIS / CODIS Crise.

■ via l'échange de leurs connaissances et leur savoir par le biais de retours d'expérience.

Toutes les cinq semaines, un nouveau thème est abordé. A ce jour, un exercice cadre sur le thème d'un feu d'entrepôt a été réalisé ainsi qu'un retour d'expérience sur un feu de magasins à Echirolles.

Groupement opérations

Le projet CRSS

Dans un souci d'amélioration des outils mis à la disposition de l'encadrement des sapeurs-pompiers, et indirectement de tous, le SDIS a lancé un projet centré sur le Compte-Rendu de Sortie de Secours : le projet CRSS.

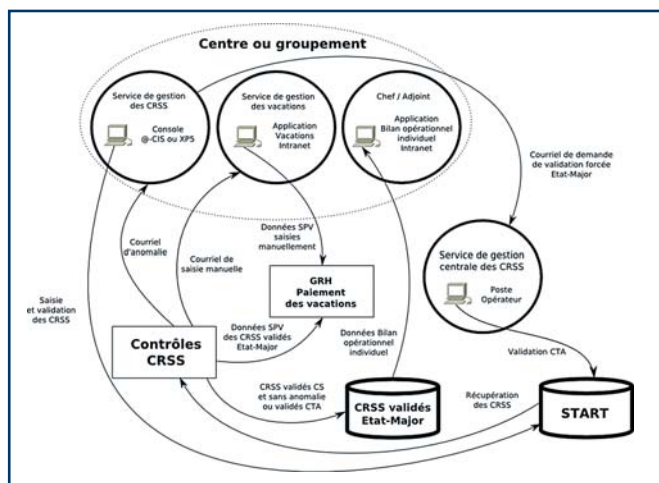
Objectifs :

- Mettre en place un bilan opérationnel individuel ;
- Payer automatiquement les vacances opérationnelles ;
- Augmenter la qualité des CRSS.

Ce dernier objectif est un pré-requis pour les deux premiers car le CRSS est la seule source fiable de données émanant du terrain. Un CRSS rapidement et dûment rempli permettra d'alléger la contrainte administrative liée à la saisie manuelle des vacances.

Le bilan opérationnel individuel se présentera sous deux formes :

- Électronique : il sera mis à la disposition via l'intranet, et généré à la demande sur une période annuelle pour la synthèse, et de date à date pour les détails. Il reprendra l'ensemble des interventions auxquelles le sapeur-pompier a participé ainsi que les données liées à sa disponibilité.
- Papier : il sera joint et envoyé tous les ans avec le bilan social individuel et reprendra, sous la forme d'une synthèse, les informations disponibles dans la version électronique sur une année civile.



Dans un premier temps, le paiement automatique des vacances opérationnelles ne prendra en compte que les interventions courantes. Seront exclus les opérations multiples, les dispositifs préventifs et les opérations particulières. Les interventions non prises en compte feront l'objet d'une saisie manuelle via l'intranet. Le chef de centre des vacances sera informé par messagerie de la liste des interventions à saisir.

Réunions des chefs de centre 2008

Les réunions des chefs de centre du G1 et du G2 se sont respectivement tenues le 19 mai à La Côte St André et le 22 mai à Morestel. C'était l'occasion comme chaque année pour les cadres de l'état-major et les chefs de centre d'échanger sur les projets en cours. Parmi les sujets abordés, le point sur l'avancement du SDACR, le projet CRSS ou encore START, avec la mise en place de la Vérification de Service Régulier (VSR).



Réunion des chefs de centre du groupement 1 - 19 Mai 2008 - La Côte Saint André



Réunion des chefs de centre du groupement 2 - 22 Mai 2008 - Morestel

Mobilités interne

Sergent Florent PLANTIER

Du CTA-CODIS, chef d'agrès au CIS Saint-Egrève depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent Stéphane PIETROLONARDO

Du CTA-CODIS, chef d'agrès au CIS Seyssinet depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent William PEPIN

Du CTA-CODIS, Chef d'agrès au CIS Saint-Martin-D'Hères depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent Olivier MATHIEU

Du CIS Bourgoin-Jallieu, chef d'agrès au CIS Saint-Quentin-Fallavier depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent Laurent BLAYE

Du CIS Vienne, chef de salle au CTA-CODIS depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent Sébastien IMBERT

Du CIS Grenoble, opérateur au CTA-CODIS depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent Nicolas CHAMPON

Du CIS Bourgoin-Jallieu, opérateur au CTA-CODIS depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent Rodolphe GUEDON

Du CIS Seyssinet, opérateur au CTA-CODIS depuis le 1^{er} mai 2008.

Servent David LEPINE

Du CIS Seyssinet, opérateur au CTA-CODIS depuis le 1^{er} mai 2008.

Valérie DONVITO

Du CIS sud-agglomération, gestionnaire administratif au service gestion statutaire depuis le 1^{er} mai 2008.

Marie-Josée GAILLARD

Du bureau GPEC, gestionnaire administratif à la DSI depuis le 1^{er} mai 2008.

Au revoir

Départs

Caporal Alexandre VAN TUE

Du CIS Seyssinet, muté au SDIS 25 depuis le 1^{er} mai 2008.

Sergent Bernard BOUSSARD

Du bureau opérations du G2, en retraite depuis le 06 mai 2008.

Martine PEDONE

Adjoint administratif à la DSI, fin de contrat le 14 mai 2008.

CCDSPV

Le prochain CCDSPV aura lieu le 03 juin 2008. Il ne traitera que les premiers engagements.

SOS DSI

La prise en charge des appels de 1^{er} niveau : difficultés bureautiques simples sur Microsoft Office ou OpenOffice, Internet Explorer, problèmes matériels et logiciels, messagerie Outlook, par exemple, etc. sera externalisée à compter du 1^{er} juillet.

Pour y accéder :

- sos.informatique@sdis38.fr ou 45088 pour l'état-major, les groupements ou si votre centre est sur Voix sur IP (VOIP).
- 04 78 95 94 06 pour les autres centres.

Le traitement des problèmes liés aux applications développées en interne (Citrix, serveurs, etc.) restera géré en interne.

Bienvenue

Yohan CARUSO

Infirmier au service médical depuis le 1^{er} mai 2008.

Sandrine SIMON

Gestionnaire de l'emploi au bureau GPEC depuis le 1^{er} mai 2008.

Rémi CHAMPION

Magasinier à la plate-forme logistique depuis le 1^{er} mai 2008.

Chloé JACQUEMOND

Assistante administrative au service technique depuis le 1^{er} mai 2008.

Nathalie BOULONGEAT

Agent d'accueil au bureau accueil-courrier depuis le 1^{er} mai 2008.

Sabine RIONDET

Assistante administrative au secrétariat de direction depuis le 05 mai 2008.

Grégory COLOMBIER

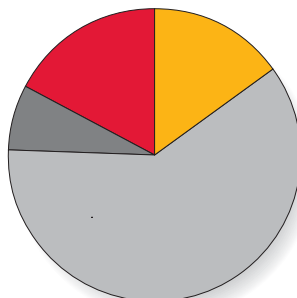
Stagiaire au bureau départemental des ressources hydrauliques depuis le 19 mai 2008.

bilan opérationnel

Avril 2008 : 4 686 interventions

Interventions par type :

- Feux : **598**
- Accidents de circulation : **331**
- Secours à personnes : **2 743**
- Divers : **1 014**



Décal'38 N° 53, mai 2008.

Directeur de la publication : Colonel Hervé Enard

Rédacteur en chef : GAP

Rédaction : Direction Générale

Maquette, infographie : La Composite

Crédits photos : service communication, SDIS 38

Illustrations : Philippe Tur

Impression : Grafi

Tirage à 1600 exemplaires

Dépôt légal à parution

SDIS 38, 24 rue René Camphin, BP68, 38602 Fontaine CEDEX

Service communication

Tél. 04 76 26 89 96. Fax 04 76 26 88 91

e-mail: communication@sdis38.fr